

Chiffrage d'un projet d'installation agricole dans le cadre d'une demande de DJA

Objectifs de la formation

Être en mesure de réaliser un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée (demande de DJA), les candidats doivent réaliser un prévisionnel de l'entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation représentent la première étape pour qu'un porteur de projet devienne autonome dans la réalisation de son PE.

Pré-requis

Aucun prérequis

Déroulé

Journée 1 :

Présentation du groupe, de l'Addear 12, et du parcours à l'installation aidée.

Construire un échéancier pour son dépôt de dossier.

Exposé des différents points de vigilance et vérification au cas par cas.

Journée 2 :

Installation et découverte du logiciel.

Principaux indicateurs comptables, les bases pour bâtir un prévisionnel économique.

Précisions sur l'installation en société.

Atelier individuel sur le logiciel (enregistrement des données) et réponses aux questions.

Journée 3 :

Les démarches à réaliser en complément du dossier PE, les engagements JA et les avenants.

Les attentes et les exigences de la banque, les différents financements possibles.

Journée 4 :

-Comparaison des différents référentiels technico-économiques pour le chiffrage du projet

Les postes et ratios

Journée 5 :

Les indicateurs économiques.

Méthodologie pour déposer une demande de subvention aux investissements.

Journée 6 :

Analyser ses résultats prévisionnels.

Faire le lien avec la stratégie commerciale.

Analyse collective d'un dossier d'installation aidée et retour sur le plan d'action

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

Note de satisfaction moyenne sur l'ensemble des formations en 2020 : 9,65/10

Dates, lieux et intervenants

21 janv 2021 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12
28 janv 2021 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12
11 févr 2021 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12
25 févr 2021 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Aurélien Bou, chargé agricole au Crédit Agricole Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12
04 mars 2021 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12
18 mars 2021 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Financeur(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 01/03/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

1260€. Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

Plus de renseignements

Maité GERBER, responsable de stage
maite-gerber@addear12.com
ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-81-70-47-87

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation. Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.